les Républicains

ADHESION - RENOUVELLEMENT - DON FD 68 - 2019

Bulletin à remettre rempli, avec le chèque libellé à l'ordre de l'ANFR (sans autre mention):

à votre Délégué de circonscription, ou l'**adresser directement au Trésorier départemental**

Francis GAMELIN - 6 rue de Saint-Gilles 68000 COLMAR

☐ **30€ ADHÉSION SIMPLE** soit 10,20€ après réduction d'impôt

☐ **40€ ADHÉSION COUPLE** soit 13,60€ après réduction d'impôt

☐ **15€ ADHÉSION TARIF RÉDUIT*** soit 5,10€ après réduction d'impôt

* -30 ans, demandeurs d'emploi, étudiants

Je fais un don supplémentaire :

☐ ..... € ☐ 120€ soit 40,80€ après réduction d'impôt ☐ 80€ soit 27,20€ après réduction d'impôt ☐ 60€ soit 20,40€ après réduction d'impôt ☐ 30€ soit 10,20€ après réduction d'impôt

Merci de compléter les informations ci-contre

☐ Mme ☐ M. Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Commune* : Pays* :

Né(e) le* : Profession : Mandat(s) électif(s) :

Portable : Fixe : N° d'adhérent :

E-mail :

Votre e-mail est indispensable pour communiquer en temps réel avec vous.

*Champs obligatoires

En cas d'adhésion couple, merci de nous indiquer ci-dessous les informations concernant votre conjoint(e) :

☐ Mme ☐ M. Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Commune* : Pays* :

Né(e) le* : Profession : Mandat(s) électif(s) :

Portable : Fixe : N° d'adhérent :

E-mail :

Votre e-mail est indispensable pour communiquer en temps réel avec vous.

☐ En cochant cette case, je certifie sur l'honneur que mon règlement provient de mon compte bancaire personnel et non d'un compte d'une personne morale et, conformément à l'article 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988, que je suis de nationalité française ou résidant en France.

Réglement par chèque à l'ordre de l'ANFR.

Date et signature :

VOTRE RÉDUCTION D'IMPÔT : votre adhésion/votre don est plafonné à 7 500 € par personne physique et par an et vous donne droit à une réduction annuelle d'impôt sur le revenu pour 66% de son montant, dans la double limite de 20% du revenu imposable et de 15 000 € de dons par foyer fiscal. Pour cette année, un reçu à joindre à votre déclaration de revenus vous sera adressé en avril 2019.

Plafond légal annuel :
Dans le cadre de la loi relative à la transparence de la vie publique, la somme annuelle des cotisations et dons versés par une personne physique à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement, ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques, est plafonnée à 7 500€ (15 000€ par foyer fiscal). Cela signifie que l'ensemble des dons et cotisations que vous versez sur l'année aux différents partis politiques que vous souhaitez soutenir ne peut excéder 7 500€ (15 000€ par foyer fiscal). Selon l'article 11-5 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988, les dépassements sont sanctionnés par des peines de 3 ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende.

Protection des données personnelles :
Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos adhésions, de vos dons et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage des Républicains et de l'ANFR (Association nationale de financement des Républicains agréée le 06/05/2002 – n° 802). En retournant ce formulaire, vous autorisez ceux-là à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des cocontractants qui, en leur qualité de sous-traitants, n'agiront que sur notre instruction et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données ne seront toutefois transférées que dans des pays présentant une protection adéquate au regard des garanties imposées par la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. En application des articles 38 et suivants de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à : fichiers@republicains.fr ou à : Les Républicains/Relations extérieures - 238, rue de Vaugirard - 75015 Paris - France.

LIGNEADH18